



UFA du LEAP de St Maximin



## CS TMA

En apprentissage au Lycée Privé Provence Verte

*Certificat de Spécialisation*

**Tracteurs et machines agricoles : Utilisation et Maintenance**



Cette formation s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, titulaire d'un CAPa minimum, et souhaitant se former sur les métiers suivants :



- conducteurs d'engins agricoles
- installateur de matériel agricole
- mécanicien des agroéquipements
- technicien service après vente

Vous serez formé par la voie de l'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail. Cette formation se déroule sur 1 année. L'apprenti passe 12 semaines en formation professionnelle à l'école. Il a 5 semaines de congés payés par an, et il travaille tout en se formant, chez son maître d'apprentissage pendant le temps restant (35 semaines).

Cette formation a pour but d'acquérir des compétences complémentaires à celles acquises suite à un diplôme agricole.

Votre salaire est en fonction de votre âge :

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti			
	-de 18 ans	de 18 à - de 21 ans	de 21 ans à 25 ans	+ de 26 ans
CS en 1 an	54% du SMIC	66% du SMIC	76% du SMIC	100% du SMIC

L'employeur peut bénéficier de l'Aide Unique et d'exonérations de charges.

Vous pouvez faire une simulation sur le site suivant : [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

Pour plus d'information vous pouvez contacter **Mme MARCHIORO** au **07.81.68.53.81**  
ou à l'adresse suivante : [tina.marchioro@cneap.fr](mailto:tina.marchioro@cneap.fr)